



REPUBLIQUE FRANCAISE

Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche
Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière,
Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-erre et Le Theil-sur-Huisne

Aux membres du Conseil municipal de Val-au-Perche

CONVOCAION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal de Val-au-Perche se réunira à la mairie (**Salle du Conseil municipal- 1^{er} étage - 5, place de la Mairie**), le **mercredi 19 juillet 2023 à 18 h**.

Ordre du jour :

1. **Désignation d'un secrétaire de séance**
2. **Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 20 juin 2023**
3. **Personnel :**
 - 3.1. Contrat d'assurance des risques statutaires : adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion de l'Orne, autorisation à signer le contrat ainsi que la convention de gestion avec le Centre de Gestion,
 - 3.2. Modification de la durée hebdomadaire de trois postes d'adjoint technique territorial,
 - 3.3. Création d'un poste de gardien-brigadier à temps complet,
 - 3.4. Actualisation du tableau des effectifs.
4. **Assainissement :**
 - 4.1. Choix du bureau d'études chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif pour le quartier de la Taille.
5. **Travaux :**
 - 5.1. Choix du prestataire funéraire pour la reprise des concessions expirées, cimetière de la Rouge,
 - 5.2. Choix de l'entreprise pour l'aménagement du carrefour de La Grandinière (commune historique de la Rouge) et de l'entrée de la commune historique de Saint-Agnan-sur-erre,
 - 5.3. Choix de l'entreprise pour l'aménagement d'une piste de roller, stade Jacques Vallée,
 - 5.4. Recensement des chemins ruraux.
6. **Finances :**
 - 6.1. Décision modificative n° 3 sur le Budget Primitif 2023 de la Commune.
7. **Communication :**
 - 7.1. Autorisation de signer tous les contrats légaux présentés au nom des « Apple Developer Programs ».
8. **Gouvernance :**
 - 8.1. Communication des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le Conseil municipal.
9. **Informations diverses**
10. **Questions diverses**

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Val-au-Perche, le 10 juillet 2023

Le Maire,

Sébastien THIROUARD